Chronique de la campagne présidentielle 2027 – épisode 1

Comme lors de la précédente campagne présidentielle (où nous avions publié 25 chroniques), nous publierons régulièrement une chronique de cette élection qui s'annonce cruciale pour l'avenir du pays. En commentant les faits marquants de la campagne, de notre point de vue qui est celui de communistes révolutionnaires ayant décidé de faire campagne pour la victoire de Mélenchon en 2027.

A l'amorce des congés d'été, cette première chronique sera particulièrement longue, car nous faisons un tour d'horizon des différentes forces politiques.

Au sommaire

1- La France Insoumise : un début de campagne qui propulse Mélenchon en tête de la gauche

2- Le PCF lance la candidature de Roussel « jusqu'au bout » malgré le renforcement de ses oppositions

3- Le NPA – L'Anticapitaliste décide de soutenir la candidature de Mélenchon

4- Les militants du PS infligent un camouflet à Faure et enterrent la primaire de la « gauche non mélenchoniste »

5- Les Écologistes profondément divisés

6- La clémence de la justice permet à Le Pen de se présenter

7- La compétition au sein du « socle commun »

8- Le programme présidentiel du Medef fixe la feuille de route des candidats de la bourgeoisie

9- Les deux tours de l'élection présidentielle auront lieu les 18 avril et 2 mai

1- La France Insoumise : un début de campagne qui propulse

Mélenchon en tête de la gauche

Mélenchon a officialisé sa candidature le 4 mai dernier par des interventions très suivies sur TF1 et *Brut*, et le lancement de son site de campagne. Depuis le mois de mai, les intentions de vote en faveur de Mélenchon ont décollé (*cf.* par exemple le sondage d'Odoxa du 26 mai). Les deux sondages publiés le 8 juillet par Harris et l'Ifop marquent une nouvelle progression de Mélenchon donné désormais à 15-16 %, largement devant Glucksmann. C'est beaucoup plus haut qu'un an avant l'élection présidentielle de 2022, et alors même que Mélenchon peut espérer obtenir d'autres soutiens dans les mois qui viennent. Dans les sondages de popularité, Mélenchon progresse également. Un sondage Ifop du 15 juillet donne Mélenchon en progression, avec 36% de bonnes opinions devançant Glucksmann (34%, en baisse de 5 points en un mois), Faure (32%) et Tondelier (30%). La perspective d'une accession de Mélenchon au second tour de la présidentielle prend corps dans les esprits, même si le rejet que suscite Mélenchon est plus fort qu'en 2017, et même qu'en 2022. Sa capacité à progresser dépend avant tout de sa capacité à mobiliser les catégories populaires abstentionnistes.

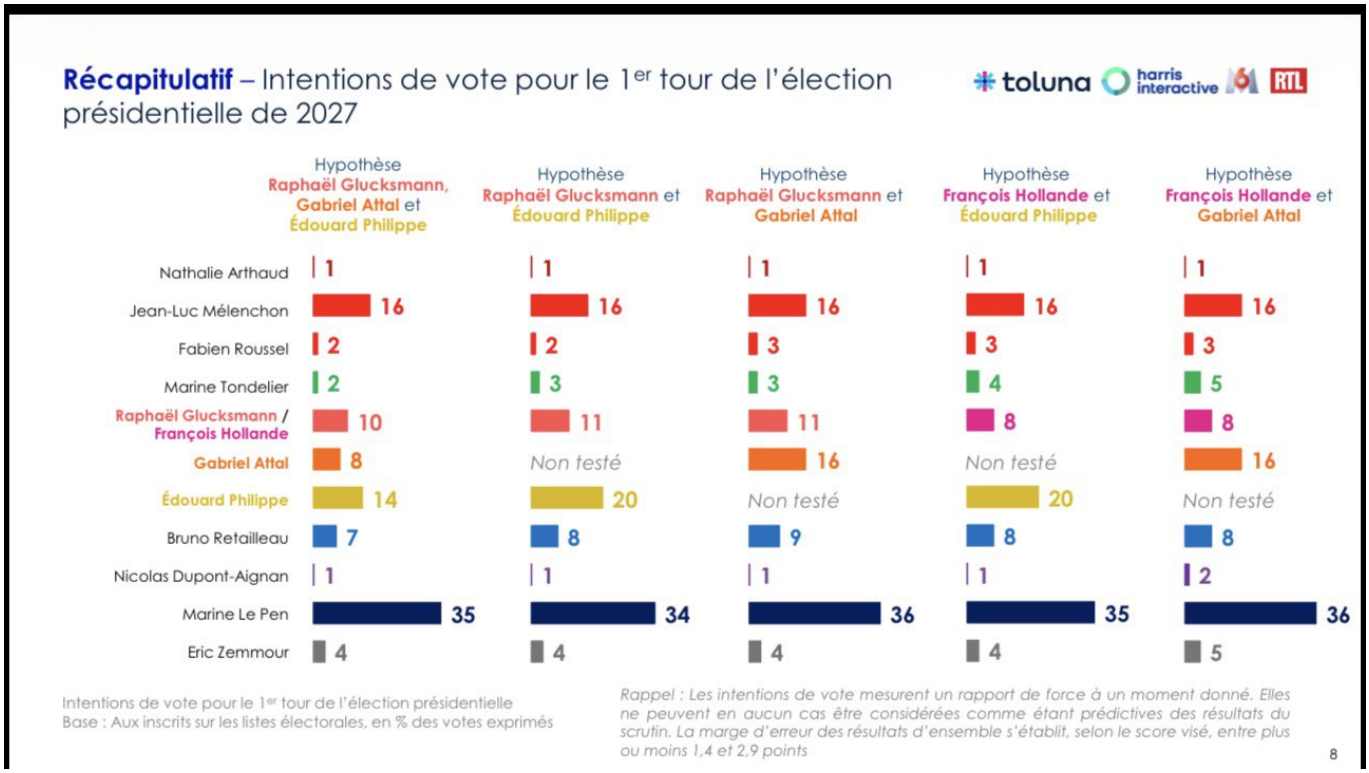

Sondage Harris du 8 juillet

En mai, juin et juillet, LFI a multiplié les démonstrations de force : grand meeting à Saint Denis le 7 juin avec 26.000 participants revendiquées, grand concert à la fête de la musique le 21 juin (que le pouvoir a cherché à interdire avant que la justice casse l'interdiction), mobilisation en défense de Rima Hassan le 7 juillet.

La déclaration de candidature de Mélenchon n'a bien sûr pas stoppé les attaques du système médiatique. Lors d'un discours de Mélenchon le 25 juin en soutien à Anasse

Kazib, poursuivi pour apologie du terrorisme, il a déclaré : « *la question de la forme de la résistance que l'on oppose à une oppression et à une occupation, quel que soit l'avis qu'on puisse avoir entre nous et chacun pour soi, est une affaire qui se discute parce que le droit international sur ce point permet que cela soit discuté* ». Aussitôt, cela a été traduit en « Mélenchon remet en cause le caractère terroriste du 7 octobre », « Mélenchon s'interroge sur le caractère condamnable du 7 octobre ». En réalité, il disait de façon tout à fait juste que le droit à la résistance est reconnu par le droit international, et que la façon de résister est discutable ; mais il a répété dans son intervention sa condamnation des actes du 7 octobre.

Sur France Culture, Guillaume Erner a diffusé un montage mensonger sur Mélenchon pour le faire passer pour antisémite, le comparer à Jean-Marie Le Pen pour mieux dédouaner Marine Le Pen. Erner a été protégé par la direction de France Culture, qui s'est juste excusée sous la pression.

Positionnement des autres organisations sur la candidature Mélenchon

Le NPA – L'Anticapitaliste soutient dorénavant la candidature de Mélenchon (*cf.* ci-dessous) alors que trois autres organisations d'extrême gauche ont annoncé leur intention de présenter une candidature : Anasse Kazib pour Révolution Permanente, Nathalie Arthaud pour Lutte ouvrière, et Selma Labib pour le NPA – Révolutionnaires.

La candidature de Mélenchon est soutenue par le PCR (parti communiste révolutionnaire) et la Gauche révolutionnaire, qui ont déjà soutenu Mélenchon lors des précédentes campagnes présidentielles. Le PRCF (pôle de renaissance communiste en France), scission « marxiste léniniste » du PCF, est moins sectaire que la direction du PCF : malgré de très fortes critiques contre LFI, il sollicite des échanges avec la direction de LFI et envisage un soutien. Quant à l'organisation communiste de France (OCF), scission du PRCF, elle a annoncé son soutien à la candidature de Mélenchon le 9 juillet. L'organisation d'Aymeric Caron, REV, la soutient aussi, sans surprise, de même que les Verts populaires.

En dehors des organisations, des appels commencent à émerger pour soutenir la candidature de Mélenchon. Ainsi, une tribune publiée par Politis rassemble par exemple Usul ou Mathilde Larrère qui un mois auparavant continuait à défendre la perspective d'une primaire de la gauche.

2- Le PCF lance la candidature de Roussel « jusqu'au bout » malgré le renforcement de ses oppositions

Vote des militants sur le choix de la base commune

Le congrès du PCF s'est déroulé du 3 au 5 juillet. Auparavant, les militant.e.s du PCF se sont prononcés sur 4 textes d'orientation :

- le texte de Roussel, qui affiche un positionnement abstrait qui se prétend marxiste, communiste, avec une phrase de transition « socialiste », caractérise le PS comme une force hostile aux travailleurs… tout en reprenant les anathèmes de la bourgeoisie contre LFI en pointant « les discours communautaristes, les outrances flirtant parfois avec l'antisémitisme ». Roussel affiche un positionnement « communiste » identitaire qui fait plaisir aux militant.e.s, tout en multipliant les sorties réactionnaires et en assumant les accords opportunistes avec le PS.

- le texte « Communistes à l'offensive » regroupe plus largement que le texte oppositionnel de 2023. Il inclut notamment Stéphane Peu (président du groupe GDR à l'Assemblée nationale) et l'ex-dirigeant Pierre Laurent. Le collectif « Nos révolutions », proche des idées de Friot, a mené une campagne très active dans le PCF. Le texte met en avant le communisme comme processus et finalité, refusant la conception strictement étapiste de la direction. Le texte s'oppose à une candidature du PCF et ouvre la porte à un accord avec LFI.

- le texte « Résister et construire » impulsé par des membres de la commission économiques du PCF (dont Frédéric Boccara) regroupe des anciens partisans de Roussel, qui reprochent à la direction d'avoir reculé sur des éléments d'analyse marxiste du capitalisme. Sur 2027, le texte n'exclut pas une non candidature du PCF et un accord avec d'autres forces de gauche. C'est par ailleurs le texte le plus « européiste », pointant une dérive « souverainiste » du PCF.

- le texte "Stratégie communiste" (venant aussi d'ex-soutiens de Roussel) se veut marxiste, révolutionnaire, mais aussi plus ouvert au féminisme et à l'antiracisme. Il est sur la ligne d'une candidature du PCF, mais envisage la possibilité d'un « désistement lors de la dernière ligne droite pour permettre à un·e autre candidat·e de gauche d'accéder au second tour ».

Le texte de Roussel a recueilli 61,4 % (en baisse de 20 points par rapport au congrès de 2023), celui de « Communistes à l'offensive » 25,3 %, celui de « Stratégie communiste » 7,6 % et celui de « Résister et construire 5,7 %. Il n'y a eu que 24 608 votante.s, et on observe que la baisse des effectifs du PCF continue. Son vieillissement aussi puisque plus de la moitié des adhérent.e.s du PCF ont plus de 65 ans…

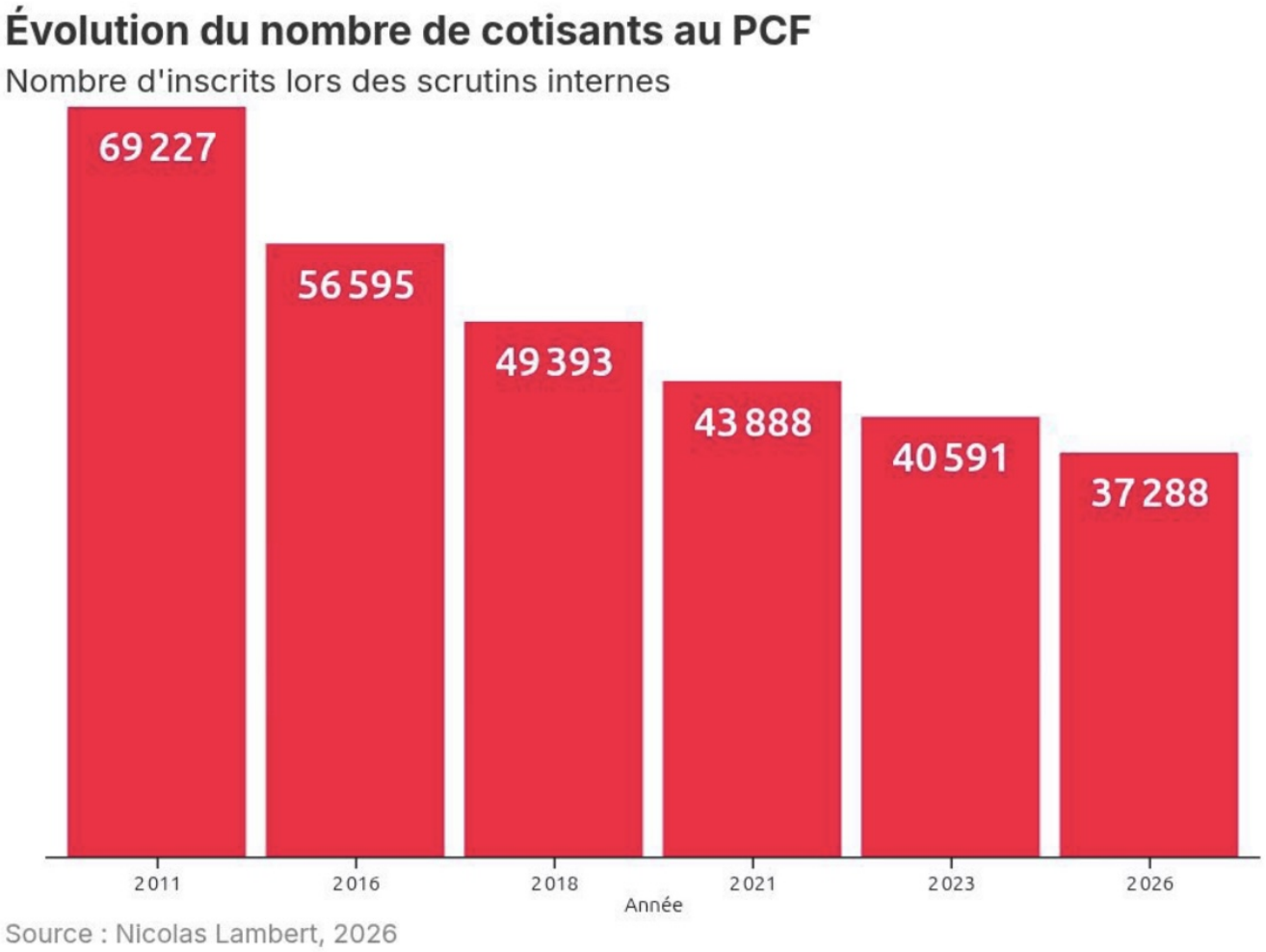

Evolution du nombre d'adhérents revendiqués du PCF

Déroulement du congrès

Dans les débats préparatoires au congrès du 3-5 juillet, plusieurs fédérations (comme celle de l'Essonne, où pourtant le texte de Roussel était arrivé en tête) ont voté pour une « clause de revoyure » concernant une candidature PCF. Interrogé par *L'Humanité* juste avant l'ouverture du congrès sur cette clause, Roussel s'y est opposé frontalement, se prononçant par ailleurs pour des accords à la carte aux législatives, refusant tout regroupement de la gauche de rupture.

A l'entrée du congrès, l'opposition à Roussel s'est regroupée sur une proposition de conférence nationale début 2027 pour faire le point sur la candidature du PCF (maintien ou retrait), avec l'espoir de rallier une partie des partisan.e.s de Roussel (puisque le texte de Roussel ne disait pas explicitement que la candidature du PCF devait aller jusqu'au bout quoi qu'il arrive). Mais le congrès a rapidement douché ces espoirs, la sélection des délégué.e.s étant visiblement bien verrouillée. De façon quasi-systématique, les délégué.e.s ont suivi majoritairement les avis de la commission d'écriture des textes, qui a donné un avis sur chaque amendement.

Voici quelques faits saillants de ce congrès (on pourra retrouver une sélection vidéo

ICI) :

Vendredi 3 juillet, un amendement proposant de rejeter l'analyse de la direction selon laquelle une partie de la gauche (LFI) développait des discours « communautaristes » et « flirtait avec l'antisémitisme » (exactement l'expression utilisée par Edouard Philippe lors de son meeting du 5 juillet) a été rejeté par 58 % des délégué.e.s.

Samedi 4 juillet, un amendement pour la sortie de l'euro a été rejeté à plus de 80 %. L'unique argument de la commission est suffisamment ridicule pour être mentionné : le Brexit a prouvé que la sortie de l'euro ne marchait pas. Fin de la discussion.

Un autre amendement pour « une nouvelle République fondée sur la propriété sociale des moyens de production » a été rejeté à 75 %. Il est à noter que c'est Christian Piquet, qui a longtemps été un dirigeant (permanent) de la LCR, depuis au cœur de l'appareil dirigeant du PCF, qui a argumenté contre l'amendement.

Un amendement visant à introduire la lutte contre l'islamophobie a été rejeté à 65 %.

Un amendement visant à exiger la régularisation des sans-papiers et pas seulement des « travailleurs sans papiers » a été rejeté à 53 % (39 % pour) ; de façon écœurante, la commission a justifié cela en disant qu'il fallait inscrire le combat pour la régularisation des sans papiers dans le combat de classe !

Un amendement pour introduire la notion de « socialisme autogestionnaire » a été rejeté à 65 %. La bataille pour remplacer le mot « socialisme » par « communisme » (désignant à la fois le processus et la finalité) a été rejetée à 57 % (36 % pour).

L'amendement de défense la « sécurité sociale de l'alimentation » a été repoussé à 75 %.

Un amendement pour la fin du financement public des écoles privées et pour la construction d'un grand service public unifié a été accepté par la commission d'écriture et voté à la quasi-unanimité.

Un délégué s'est battu pour soumettre au vote l'expropriation des grands groupes capitalistes : cela a été purement et simplement refusé !

Il y a eu beaucoup d'amendements « classistes » contre le caractère bourgeois de nos institutions (justice, police…), qui ont été rejetés par les congressistes, sur recommandation de la commission, au nom de la « nuance ».

Dans le débat sur la présidentielle, les défenseur/se.s de la candidature Roussel ont expliqué qu'il fallait rejeter les deux candidatures « social-démocrates » (la variante social-libérale Glucksmann et la variante « populiste » Mélenchon) ou se sont positionné.e.s pour une candidature de rassemblement de toute la gauche

qu'incarnerait Roussel (sic). Sentant le danger, les roussellistes, Chassaigne et Roussel en tête, ont fait le forcing contre la « clause de revoyure ». L'amendement pour une conférence nationale en janvier a été rejeté à 66 % (30 % pour).

Concernant les élections législatives, des amendements proposant de discuter des accords sur la base du programme du NFP ont été rejetés à 63 % (32 % pour).

La direction a été mise en difficulté uniquement sur les questions internationales. Un amendement pourtant timide pour le boycott des produits issus des territoires occupés a été combattu par la commission ! Devant l'offensive des délégué.e.s, et sentant qu'elle allait être désavouée, la direction a finalement recommandé le vote, et l'amendement a été adopté à plus de 90 %. Après un vote serré sur la libération de Maduro (que ne voulait pas la direction), la direction a refusé de soumettre au vote les autres amendements sur l'international (prétextant le manque de temps), demandant à « faire confiance » à la commission pour prendre en compte les amendements.

Au final, le texte dans son ensemble a été adopté avec 74 % de pour, 24 % de contre et 2 % d'abstentions. La nouvelle direction, avec Roussel à sa tête, a été élue avec l'approbation de 70 % des délégué.e.s. Sur la candidature de Roussel à la présidentielle, un vote formel aura lieu dimanche 6 septembre.

Désormais, la question se pose de ce que vont faire les militant.e.s et dirigeant.e.s du PCF qui ne sont pas d'accord avec la ligne Roussel : vont-ils et elles se plier à la ligne majoritaire ou oser rejoindre la campagne Mélenchon ? En attendant, le choix des député.e.s PCF sur la motion de censure déposée par les Ecologistes est éclairant : les opposant.e.s à Roussel (Peu, Faucillon, Bourouaha, Sansu) ont voté la censure, les pro-Roussel (Bénard, Monnet, Brugerolles) ne l'ont pas votée.

3- Le NPA – L'Anticapitaliste décide de soutenir la candidature de Mélenchon

Le NPA – L'Anticapitaliste (celui de Poutou et Besancenot) a tenu une conférence nationale sur les élections présidentielles les 27 et 28 juin. Les militant.e.s du NPA devaient choisir entre quatre plateformes (PF) :

- PF1 : le texte dit qu'il ne faut pas de candidature NPA… mais propose d'attendre l'automne pour se positionner (et soutenir probablement la candidature Mélenchon…). Le texte souhaite une candidature unitaire de toute la gauche (et donc avec le PS), et regrette clairement la rupture entre Mélenchon et le PS. Il disattendre de voir si la campagne Mélenchon a une « dynamique » pour la soutenir… On reconnaît beaucoup les tares de la direction historique de la LCR dans ce positionnement.

- PF2 : le texte veut une candidature NPA, qui collecte les 500 signatures… et qui se désiste « la veille du premier tour ». Acrobatique !

- PF3 : c'est la seule plateforme qui veut rejoindre dès maintenant la campagne Mélenchon en participant à la « nouvelle alliance populaire »

- PF4 : ces militant.e.s veulent une candidature NPA, tout en se réservant « la possibilité d'appeler à voter pour unE autre candidatE ou de se retirer à tout moment si la situation politique l'exige »…

Pour résumer, les PF2 et PF4 veulent une candidature NPA, tout en envisageant qu'elle n'aille pas au bout. Les PF1 et PF3 renoncent à une candidature NPA, tout en divergeant sur la temporalité et les modalités du ralliement à la candidature Mélenchon.

Les militant.e.s du NPA se sont prononcés très clairement contre une candidature NPA, puisque la PF2 a obtenu 2,4 % et la PF4 19,7 %. Les deux autres plateformes sont arrivées largement en tête avec 37,6 % pour la PF1 et 37,1 % pour la PF3. On notera le nombre très faible de votant.e.s (661, pour 1070 adhérent.e.s revendiqué.e.s) qui montre que le NPA – A vieillit et périclite.

La déclaration adoptée à l'unanimité à l'issue de la conférence nationale soutient la candidature de Mélenchon. Elle reprend de la PF1 le regret qu'il n'y ait pas un large « front social et politique » qui englobe toute la gauche (sic), mais elle reprend de la PF3 le fait de rallier Mélenchon tout de suite, en ouvrant immédiatement des discussions avec LFI, sans attendre l'automne.

Nous souhaitons que la direction de LFI accueille pleinement les militant.e.s du NPA – A dans la campagne présidentielle.

4- Les militants du PS infligent un camouflet à Faure et enterrent la primaire de la « gauche non mélenchoniste »

Les choses se sont enfin clarifiées au PS. A force de taper sur Mélenchon et LFI, Olivier Faure a renforcé et radicalisé son aile droite dont la ligne stratégique s'est imposée nettement lors du vote des militant.e.s du PS le 9 juillet.

Un petit retour en arrière s'impose. Alors qu'il était minoritaire depuis plusieurs semaines au bureau national du PS (depuis que les partisan.e.s de Boris Vallaud avaient rejoint ceux de l'aile droite, dirigée par Mayer-Rossignol et Geoffroy), Faure a cherché à manœuvrer pour tenter de sauver la perspective de la primaire de toute la « gauche non mélenchoniste ». Finalement, un Conseil national, qui s'est tenu le 30 juin, s'est laborieusement mis d'accord sur une consultation des militant.e.s du PS le 9 juillet avec deux propositions :

- les partisans d'Olivier Faure (choix 1) ont proposé l'organisation d'une primaire ouverte aux sympathisant.e.s du PS et de Place publique, avec la possibilité de choisir (moyennant 2 €) le ou la candidat.e de la famille social-démocrate. Ce n'était pas écrit

noir sur blanc, mais dans l'esprit des partisans de Faure, ce.tte candidat.e se soumettrait ensuite à une primaire élargie sur le « périmètre de Bagneux » (le reste de la « gauche non mélenchoniste » : Ecologistes, L'Après, Ruffin…)

- les opposant.e.s à Faure ont fait cause commune pour proposer le « choix 2 » : le vote serait réservé aux adhérent.e.s des organisations se reconnaissant comme faisant partie du « pôle socialiste » (à savoir le PS, Place publique et possiblement La Convention, le micro-parti de Cazeneuve). Il s'agirait alors de désigner un.e candidat.e à la présidentielle, et non un.e candidat.e pour une primaire élargie. Les opposant.e.s de Faure proposeraient au reste de la gauche non mélenchoniste de soutenir ce.tte candidat.e dans le cadre d'un accord global sur le programme et les législatives.

Les opposant.e.s à Faure se sont coalisé.e.s pour refuser le vote électronique et mieux « contrôler » le vote. Ils et elles l'ont nettement remporté avec 55,5 % des voix des militant.e.s pour le « choix 2 ». C'est une lourde défaite pour Faure, qui s'ajoute à celle sur la motion de censure déposée par les Ecologistes, où les deux tiers des député.e.s socialistes ont décidé (contre l'avis de Faure, qui ne s'est pas soumis à l'avis majoritaire) de ne pas la voter.

Néanmoins, Faure refuse de démissionner et s'accroche à son poste de premier secrétaire du PS pour ne pas disparaître. Mais il a perdu la main. Il est probable que Glucksmann participe au vote d'octobre pour la désignation du candidat du « pôle socialiste ». Il est favori mais tous les opposant.e.s à Faure ne sont pas prêt.e.s à se ranger derrière lui : certain.e.s semblant prêts à jouer leur carte, comme Philippe Brun, Jérôme Guedj ou Boris Vallaud, sans oublier François Hollande, qui se tient en embuscade, et prépare sa candidature. Du coup, même si Place publique a accueilli favorablement le vote des militants du PS, Glucksmann va négocier cet été les conditions techniques de la primaire… pour tenter de s'assurer de la gagner.

Conséquence du vote des militants du PS : le spectre de la primaire de toute la gauche (hors LFI) a disparu. Clémentine Autain en a tiré les conséquences en retirant sa candidature, et en envisageant un soutien à Mélenchon si celui-ci « crée les conditions du rassemblement ».

5- Les Écologistes profondément divisé.e.s

La disparition de la perspective de la primaire de la « gauche » non mélenchoniste plonge les Écologistes dans une crise interne profonde. Le parti se divise en trois blocs : les partisan.es d'une candidature autonome (celle de Tondelier), les partisan.e.s de la candidature Glucksmann (Jadot), et les partisan.e.s de l'ouverture d'une discussion avec LFI pouvant conduire à un soutien à la candidature de Mélenchon (Chatelain, Rousseau).

Marine Tondelier manœuvre en interne pour imposer sa candidature. Dans une consultation non statutaire des adhérent.e.s, elle a obtenu le 6 juillet le soutien de 59 %

(31 % contre, 10 % de bulletins blancs) pour une candidature autonome hors primaire, mais en ne disant pas explicitement que cette candidature irait jusqu'au bout quoi qu'il arrive. La formulation, volontairement ambiguë, est : « *nous poursuivrons notre campagne pour la présidentielle 2027 autour de nos valeurs, nos idées, et de notre candidate Marine Tondelier, en restant ouvert·es et mobilisé·es afin de construire une dynamique de rassemblement capable de fédérer des forces de gauche et écologistes et de gagner* ». Elle a aussi fait voter dans les instances le principe de l'exclusion des adhérent.e.s qui soutiendraient un autre candidat.

Alors qu'un petit courant de droite (autour de Jadot) soutient Glucksmann, une minorité de gauche, qui semble se renforcer, affiche sa volonté de nouer un accord avec LFI. Sandrine Rousseau multiplie les déclarations en ce sens. Surtout, 13 parlementaires écologistes, dont 10 député.e.s sur 25 (et la cheffe du groupe Cyrielle Chatelain) ont appelé « *à sortir du tête-à-tête avec le parti socialiste et à ouvrir des échanges avec la France insoumise et le parti communiste sur des bases claires et partagées* ». Au congrès des Écologistes d'Ile-de-France, les partisan.e.s de Tondelier n'ont réuni que 35 % des voix contre 45 % à la motion menée par Sabrina Sebaihi, partisane de l'ouverture de discussions avec LFI. Au congrès des écologistes du Nord-Pas-de-Calais, l'aile gauche emmenée par Karima Delli a obtenu 54 % des voix contre 45 % aux partisan.e.s de Tondelier (4 % de votes blancs).

Le vote des militant.e.s socialistes du 9 juillet enterre définitivement la primaire de la « gauche non mélenchoniste ». Le soutien à la candidature de Tondelier risque de s'effriter en interne de son parti, avec une polarisation croissante entre les partisan.e.s d'un accord avec LFI et les partisan.e.s d'un accord avec le PS et Place publique.

6- La clémence de la justice permet à Le Pen de se présenter

La Justice a confirmé la culpabilité de Le Pen et de ses acolytes dans le détournement de fonds publics. Elle insiste sur la gravité des faits. Mais elle allège les peines et cède en partie aux pressions du RN. Il y a une volonté assumée par la Cour d'appel de permettre à Le Pen de se présenter. C'est une bonne nouvelle pour le RN et donc une mauvaise nouvelle pour nous. Le Pen est une adversaire bien plus redoutable que Bardella, qui est d'un niveau très faible et affiche une proximité idéologique avec les élites bourgeoises pouvant rebuter une partie de l'électorat populaire du RN.

L'appel de Le Pen devant la Cour de cassation suspend l'application des peines et notamment la pose d'un bracelet électronique (aménagement de sa peine de prison ferme). Après avoir fait plier partiellement la Cour d'appel, Le Pen fait le pari que la Cour de cassation n'osera pas entraver sa campagne présidentielle, soit en refusant de se prononcer avant l'élection présidentielle, soit en cassant l'arrêt de la Cour d'appel. Elle prend un risque important, mais la Cour de cassation donne déjà des signaux positifs pour Le Pen. Alors qu'elle avait annoncé vouloir rendre sa décision en décembre ou en janvier, elle a indiqué le 8 juillet qu'elle pourrait se prononcer « au plus tard début avril 2027 ». Si elle se prononce en mars ou avril, et même si elle ne

cassait pas l'arrêt de la Cour d'appel, alors Le Pen n'aura pas de bracelet électronique avant l'élection présidentielle (puisqu'il faudra plusieurs semaines entre la décision et la pose éventuelle d'un bracelet). Le Pen subirait alors l'infamie d'être condamnée définitivement, mais elle ne serait pas entravée dans sa campagne. On peut donc conclure que Le Pen a remporté une victoire partielle, et qu'elle ira très probablement jusqu'au bout de sa campagne.

En outre, le RN a remporté une autre victoire le 7 juillet : le vote de la loi *« permis de tuer »* à l'Assemblée nationale, avec le soutien de la quasi-totalité des député.e.s du « socle commun ». Cette loi décrète la présomption de légitime défense pour un policier ou un gendarme qui fait usage de son arme. C'est un recul terrible, qui marque une fois de plus la convergence de l'extrême centre et de l'extrême droite autour des propositions historiques du RN.

7- La compétition au sein du « socle commun »

La compétition se joue pour le moment entre trois candidats : Attal, Philippe et Retailleau.

Attal, censé être plus à gauche que Philippe, est en fait sur la même ligne que les deux autres sur le plan économique : il promet une baisse drastique des dépenses sociales pour atteindre un « déficit zéro » en 2037. Il s'engage à une « année blanche » en 2028 pour toutes les prestations sociales (hormis les petites retraites), une nouvelle réforme des retraites, et de nouvelles attaques contre les malades et les chômeurs. Il veut un « plan de départ volontaire » pour dégager 100 000 fonctionnaires.

Quant à Philippe, il a fait son « grand meeting » le 5 juillet à Paris. Alors qu'il avait réduit la jauge de sa salle à 5 000 places (sachant qu'elle pouvait contenir 8.000), Edouard Philippe n'a pas fait salle comble, même si la quasi-totalité des « journalistes » n'ont fait que relayer ses chiffres bidon : il y avait probablement autour de 3 500 personnes à son meeting, dont près d'un millier d'élu.e.s. Il n'a pas dit grand-chose de concret. Il a déroulé le logiciel libéral : politique de l'offre, liberté accrue donnée aux entreprises, baisse des dépenses publiques, discours alarmiste sur la dette publique. Il veut une « refonte massive de l'école », promettant un « assistant IA personnalisée » pour tou.te.s les élèves (sic). S'il veut plus de moyens pour l'école, c'est parce qu'il veut privilégier « les dépenses d'avenir » plutôt que les dépenses sociales. Diviser pour mieux régner. Mais attention : l'école serait reformatée, avec des directeurs qui deviendraient des « patrons d'école », choisiraient les profs et auraient leur mot à dire sur les questions pédagogiques.

Philippe est pour l'instant le mieux placé dans le camp macroniste. C'est pourquoi il est rallié par tout un tas de vieux débris de la droite : Raffarin, Woerth, Kosciusko-Morizet, mais aussi des partisan.e.s de Darmanin (comme Maud Bregeon), lequel semble avoir renoncé à se présenter. Et surtout, le coup de théâtre de ces derniers jours est le « presque ralliement » de Wauquiez (même s'il a semblé rétropédalé à moitié les jours

suivants). Arrêtons-nous un instant sur ce revirement spectaculaire. Wauquiez a cherché à se construire en opposant, très à droite, au macronisme. Président de LR en 2017, il a dû démissionner en 2019 suite à l'échec de LR aux élections européennes (8,5%). Il est revenu au premier plan à partir de 2022, en s'imposant comme président de groupe LR à l'Assemblée nationale, et en plaçant Ciotti à la tête du parti pour préparer sa propre candidature à l'élection présidentielle. Mais le scénario a commencé à dérailler en 2024 avec le ralliement de Ciotti au RN. L'entrée de Retailleau au gouvernement en septembre 2024 a remis en cause le leadership de Wauquiez au sein de LR. Celui-ci s'est alors positionné comme très critique à l'égard du gouvernement. Mais quand Retailleau a quitté le gouvernement en octobre 2025, cherchant à se positionner comme opposant de droite, Wauquiez a pris un virage à 180 degrés en se prononçant pour la consolidation de l'alliance avec le macronisme. Ayant du mal à abandonner ses ambitions présidentielles, il s'est déclaré pour une primaire « de Philippe à Knafo » (mais sans Attal, jugé trop à gauche) en espérant pouvoir y présenter sa candidature. Mais la perspective d'une primaire à droite étant enterrée, il vient de décider de faire un grand pas en direction d'un soutien à Edouard Philippe, espérant jouer un rôle de premier plan lors de la campagne et avoir un gros poste en cas de victoire de Philippe.

Salle du meeting d'Edouard Philippe le 5 juillet 2026 (avec des sièges vides sur les hauteurs)

8- Le programme présidentiel du Medef fixe la feuille de route des candidat.e.s de la bourgeoisie

Le Medef a dévoilé son « plan de redressement » de la France pour les 5 prochaines années. Le cap est clair : un transfert massif de richesse des travailleurs vers les patrons !

- Une réforme du financement de la protection sociale où les cotisations sociales seraient massivement allégées (surtout les cotisations patronales : 16 Md€, contre 9 Md€ pour les cotisations salariales), en échange d'une hausse de la TVA (19 Md€) et de la fiscalité sur les retraités (6 Md€). Il s'agit de faire grimper les profits et d'affaiblir la Sécurité sociale en fiscalisant son financement encore davantage.

- La Fonction publique au pain sec : baisse massive des effectifs (non remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la Fonction publique d'État, un sur trois à l'hôpital, suppression de 100 000 agents territoriaux) ; aucune hausse de salaire l'an prochain (y compris le blocage de l'avancement à l'ancienneté) ; indemnisation à 80 % des arrêts de travail (contre 90 % depuis 2025 – et avant c'était 100%). Objectif : 16 Md€ d'économie l'an prochain, 28 Md€ d'ici trois ans.

- Relèvement de l'âge de retraite à 65 ans ; gel des pensions de retraite en 2027, sous-indexation ensuite.

- Autres coupes dans les dépenses publiques : baisse massive des subventions aux associations (6 Md€) ; baisse des remboursements de santé ; encadrement des arrêts de travai ; gel des prestations sociales ; diminution des droits au chômage.

- Des cadeaux massifs au patronat : baisse des impôts de production (CVAE et C3S) pour 6 Md€ en 2027 et 10 Md€ à l'horizon 2030 ; fin de la surtaxe sur les bénéfices des grandes entreprises.

Voilà la feuille de route pour les candidat.e.s de la bourgeoisie : approfondissement de la « politique de l'offre » (c'est-à-dire amplifier la politique fiscale favorable aux profits) et coupes massives dans les dépenses sociales et les services publics

9- Les deux tours de l'élection présidentielle auront lieu les 18 avril et 2 mai

Macron a tranché la date des deux tours : 18 avril et 2 mai. L'alternative possible était les 11 et 25 avril. L'argument principal est de minimiser le risque d'abstention dans les zones en vacances scolaires. Mais ce choix a été fortement contesté par Retailleau au prétexte que le second tour aura lieu au lendemain du 1er mai, journée de mobilisation de la gauche syndicale et politique. Anticipant la présence de Mélenchon au second tour, il craint que la force du Premier mai donne un avantage à Mélenchon, malgré l'interdiction de faire campagne la veille du vote. En tout cas, le calendrier est fixé : il

nous reste un peu plus de neuf mois pour faire gagner Mélenchon !

Gaston Lefranc, le 15 juillet 2026